

Plus de 2 500 personnes handicapées ont trouvé un emploi dans les neuf premiers mois de l'année 2010, alors qu'elles n'étaient que 400 à 600 l'année précédente, grâce aux mesures concertées prises par le Gouvernement et le PNUD depuis 2003 pour réduire la pauvreté des communautés vulnérables du pays.

« Garantir la participation des communautés vulnérables de Serbie à la vie active du pays est primordial, si l'on veut créer non seulement une société pour l'inclusion mais aussi réduire le niveau de pauvreté » a déclaré William S. Infante, Représentant résident du PNUD en Serbie.

« De tels résultats démontrent l'efficacité des mesures de lutte contre la discrimination, mais aussi la faculté des personnes handicapées de Serbie à lutter pour jouir de leurs droits ».

En Serbie, les personnes handicapées représentent 10 % de la population totale, soit 800 000 personnes. À peu près la moitié des personnes handicapées n'a qu'un niveau scolaire élémentaire ou n'a pas suivi d'éducation formelle, et 70 % vivent dans la pauvreté. Seules 13 % d'entre elles ont actuellement un emploi régulier et une petite partie seulement assume des postes à responsabilités.

La Serbie est le premier pays d'Europe du Sud-est à avoir adopté une loi sur l'interdiction de la discrimination, qui prévoit la protection d'un éventail de groupes vulnérables dans tous les domaines, notamment l'éducation, l'emploi et les services publics.

Formulée avec l'assistance du PNUD et promulguée en 2009, la loi prévoit l'établissement d'un quota national pour l'emploi, et l'imposition d'une amende aux entreprises qui ne se conformeraient pas à leurs obligations de recruter le nombre minimum de travailleurs handicapés. Ce système a permis d'employer plus de 3 600 personnes handicapées, dont 1 125 femmes.

Par ailleurs, des mesures ont été prises par le Ministère de l'économie et du développement régional de Serbie, le Service national de placement, et l'Initiative des Nations Unies relative au Pacte mondial, pour encourager les employeurs à élargir l'accès à l'emploi à tous les travailleurs, quelle que soit leur mobilité.

Le PNUD a aussi aidé directement les personnes handicapées en organisant une formation professionnelle - notamment sous la forme d'ateliers et de placements professionnels - et en accordant des subventions pour financer le démarrage d'entreprises. Ces mesures ont permis d'employer plus de 1 000 personnes handicapées à travers le pays.

Danijela Jovanovic (41) – « Je suis née sans mains ni pieds et avec une malformation du visage. Lorsque j'étais petite, j'allais d'une famille d'accueil à l'autre. J'ai vécu des moments difficiles au début de ma vie.

En 2004, le PNUD a lancé un projet pour assurer l'autonomie financière des personnes ayant des difficultés mentales. On recherchait des volontaires et sans hésiter, j'ai présenté ma candidature. Aujourd'hui, je vis avec mes amis, nous partageons les tâches ménagères, et nous passons du temps ensemble à lire ou à regarder la télévision. L'équipe du projet nous a trouvé un travail, et nous percevons désormais un salaire qui nous permet de vivre en toute dignité.

Maintenant, j'utilise les transports publics, je travaille à plein temps, et le week-end, je fais ce qu'il me plaît. Je voudrais passer mon permis de conduire prochainement.

Le sport m'a aussi aidé à surmonter beaucoup de situations difficiles, et c'est toujours ce que j'aime le plus faire dans la vie. J'ai aussi découvert l'escalade et c'est aujourd'hui ma nouvelle passion. En 2008, je suis devenue la première femme handicapée à réussir l'ascension du Mont Elbrus. Le message que je voudrais transmettre à tous mes amis dans les institutions est qu'ils doivent persévérer, ne jamais renoncer et que leurs désirs se réaliseront, même si le chemin à parcourir est long et s'il paraît irréaliste ».

Jelena Petrovic (33) - souffrant de déficience auditive, a surmonté beaucoup d'obstacles et de préjugés pour trouver un travail, mais elle n'a jamais perdu courage et a toujours fait preuve de persévérance.

« Je suis très contente de travailler pour Kenzai Group*. Les autres employés ont confiance en moi, c'est très motivant ». Jelena reçoit actuellement une formation de technicienne administrative et ses employeurs lui dispensent une formation dans des secteurs plus complexes, comme la finance.

*KENZAI GROUP fait du commerce dans la vente en gros et au détail de revêtements de sols. L'entreprise fait partie de celles qui appliquent une politique d'emploi respectueuse des quotas légaux établis pour l'emploi des personnes handicapées.

Personnes handicapées en Serbie - Vue d'ensemble des données et des statistiques

Nombre de personnes handicapées :

- Entre 500 000 et 800 000, soit 10 pour cent de la population ([Organisation mondiale de la Santé](#))

Revenus :

- 346 899 personnes reçoivent des pensions d'invalidité (Superannuation and Disability Insurance Fund).
- 25 000 personnes bénéficient d'aide et d'indemnités de prise en charge (Ministère du travail et de la politique sociale).
- 90 pour cent des personnes handicapées dépendent des transferts sociaux (Oxfam et Centre for Independent Living).

Emploi:

- Plus de 23 000 personnes handicapées sont inscrites au Service national de placement.
- 13 pour cent seulement des personnes handicapées ont actuellement un emploi (PRSP, Banque mondiale).

Action positive:

- Les employeurs bénéficient d'une exonération fiscale lorsqu'ils emploient des personnes handicapées.
- La loi sur l'emploi et la réadaptation professionnelle (2009) prévoit des quotas en matière d'emploi.

Taux de pauvreté:

- 70 pour cent des personnes handicapées vivent dans la pauvreté, contre 11 pour cent pour la population générale (Strategy for Improvement of the Position of Persons with Disabilities).
- Les personnes handicapées vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté sont à risque, car elles ne peuvent pas prétendre à des prestations en espèces.

Education:

- 51 pour cent des personnes handicapées n'ont pas suivi d'éducation formelle ou n'ont qu'un niveau scolaire élémentaire (Oxfam et Centre for Independent Living).
- 85 pour cent des enfants ayant des besoins spéciaux sont totalement exclus du système éducatif, et ne sont jamais allées à l'école ([UNICEF 2001](#)).
- 1 pour cent des enfants ayant des besoins spéciaux en âge d'aller à l'école élémentaire fréquentent des écoles spéciales.
- Les informations relatives aux élèves handicapés fréquentant les écoles ordinaires ne sont pas recueillies

Prévalence:

- 11 pour cent des enfants de 2 à 9 ans souffrent d'au moins un handicap ([UNICEF 2006](#)).

Intégration sociale :

- 80 pour cent des personnes handicapées ont besoin de prise en charge ou d'assistance (Oxfam et Centre for Independent Living).
- 52 pour cent des personnes handicapées ne participent pas à la vie communautaire (Oxfam et Centre for Independent Living).

Financement du gouvernement:

- 90 pour cent des dépenses de prestations sociales sont financées par le budget national, et les 10 pour cent restant par les budgets municipaux.